

Championnats jurassiens Ecoliers 2019 Moutier, 14 septembre 2019

Directives et précisions générales

Catégories Disciplines/Prescriptions particulières

U10W : 50m pas de séries éliminatoires, demi-finale à 12h00 et finale à 13h35

U12M : le poids est supprimé en raison du manque d'athlètes

U12M : le 60m haies est supprimé en raison du manque d'athlètes

U12W : la hauteur est supprimée en raison du manque d'athlètes

U14W : 60m haies pas de séries éliminatoires ni de demi-finale, uniquement la finale à 16h25

Finances d'inscriptions

Le paiement des inscriptions doit être effectué jusqu'au jour du concours. En cas de non-paiement, les athlètes pourront se voir exclus de la participation aux championnats. Le versement est à effectuer sur le compte bancaire : BCJ, compte N° 42 5.533.246.67 ; IBAN : CH66 0078 9042 5533 2466 7.

INFORMATIONS

L'horaire a été légèrement remanié en fonction des inscriptions, ceci pour limiter les risques de retards. Seul l'horaire joint au présent livret est valable pour la journée.

L'horaire donne le début des concours. Les marques et essais de réglage doivent être faits avant.

En cas de conflit de compétitions, les courses sont prioritaires sur les autres disciplines.

Un titre est décerné pour autant qu'il y ait au moins trois concurrents de la même catégorie au départ.

Courses Le premier de chaque série plus les meilleurs temps sont qualifiés pour le tour suivant.

Les noms des athlètes qualifiés seront affichés au panneau des résultats.

Certaines courses pourront voir trois demi-finales. Les décisions seront prises en fonction du nombre de partants.

Concours Après trois essais, les 8 meilleurs auront droit à 3 essais supplémentaires, sur l'emplacement défini par les commissaires en place.

Certains concours se déroulent simultanément sur deux installations, les listes de départ par installation seront disponibles au panneau d'affichage.

Les qualifiés sont les 8 meilleurs des deux installations regroupées.

JUGES DE CONCOURS

Les juges de concours seront présents au plus tard une demi-heure avant le début de leur discipline (**voir liste des fonctions en annexe**). Ils se présenteront à l'heure indiquée sur l'emplacement du concours.

Les responsables des sociétés sont priés de renseigner les personnes annoncées comme fonctionnaire de leur temps d'engagement.

Les clubs n'ayant pas annoncé assez de juges de concours sont priés de trouver la ou les personnes nécessaires pour les postes attribués selon la liste des juges de concours.

Les juges de concours ne pouvant être présents durant toute la durée des concours qui leur sont attribués sont chargés de trouver leur remplaçant.

CHAMBRE D'APPEL

Les entraîneurs veilleront à ce que leurs athlètes cochent les listes de présences, au plus tard, **une heure avant les disciplines** et prennent leur dossard.

PRESCRIPTIONS POUR LE CONCOURS DE SAUT EN HAUTEUR

U14M 3 essais par hauteur / jusqu'à 1m35 de 5 cm en 5 cm, puis de 3 cm en 3 cm

U14W 3 essais par hauteur / jusqu'à 1m25 de 5 cm en 5 cm, puis de 3 cm en 3 cm

U12W 3 essais par hauteur / jusqu'à 1m15 de 5 cm en 5 cm, puis de 3 cm en 3 cm

ACCOMPAGNANTS

Pour des questions de sécurité, seuls les athlètes en concours sont autorisés à accéder à l'intérieur de l'anneau.

Moutier, le 8 septembre 2019 AJA